



La scène s'est déroulée à Mbadanré, une localité de l'arrondissement de Mbé dans le département de la Vina région de l'Adamaoua. Le journal l'œil du Sahel rapporte qu'un peloton routier venait juste de camper sur cet axe. Quelques minutes plus tard, relate le journal, un véhicule non immatriculé en provenance de Mbé et en partance pour Ngaoundéré s'amène. Dans ce véhicule, se trouve le commissaire de police Jean Albert Babba par ailleurs lamido de Mbé.

« J'ai aperçu une moto de la gendarmerie garée, et tout à côté se trouvait un gendarme. Un camion transportant de la marchandise venait en face de nous. Il a interpellé ledit camion. Nous avons traversé. Chemin faisant, j'ai été surpris de voir le gendarme en question nous traverser et bloquer notre passage », explique le commissaire de police.

Une version qui ne va pas corroborer avec celle d'un proche de l'Adjudant de la gendarmerie présent lui aussi sur les lieux.

« Lorsque cette voiture venait, l'adjudant Abessolo s'est placé au milieu de la route en faisant signe au chauffeur de garer. Malgré son insistance avec le sifflet, le chauffeur ne s'est pas exécuté. L'adjudant les a poursuivis à moto et a rattrapé ledit véhicule au niveau du poste de contrôle de la douane ».

C'est ainsi qu'une violente altercation physique va s'en suivre entre les deux hommes en tenue.

«Il a ouvert la portière et a trainé mon chauffeur sur la chaussée. Il a sorti son arme et a tiré trois fois en l'air. Je me suis déporté vers lui et je me suis à nouveau présenté comme commissaire de police et lamido de Mbé en lui précisant que j'étais aussi armé. Il a lâché mon chauffeur et a pointé son arme vers moi et, a demandé que je lui remette mon arme. Le voyant tout furieux, de peur qu'il n'abatte soit mon chauffeur ou moi-même, je lui ai remis mon arme et j'ai aussitôt appelé le commandant de la compagnie de gendarmerie qui est descendu sur les lieux », ajoute le commissaire.

Informés, les autorités vont effectuer immédiatement une descente sur le terrain, une enquête va conjointement être ouverte par la police et la gendarmerie et l'affaire transférée au tribunal militaire, selon l'œil du Sahel.